RELATION
Fidele & Inconteſtable
DES
EFÉTS Surprenans
DU
REMEDE SPECIFIQUE
Contre
Les Devoyemens, Flus de Sang, &c.
Du feu très-celebre
Le Sieur *COCKBURN*,
DOCTEUR en MEDECINE,

Depuis le Retabliſſement du dit Remede, c'eſt à dire, depuis trois Mois.

Demontrés en Diverſes CURES qu'il a operé, quand tout autre Remede avoit été eſſaïé en vain, pendant pluſieurs Années.

Ces Cas ne ſont point choiſis, mais ſont publiés fidelement, dans le même Ordre, & avec les Circonſtances qu'ils ſe ſont preſentés; car s'il y avoit eu pluſieurs ou qu'une Perſonne ſur lequel le Remede n'eut point eu d'Efet, ou eut fait du Tort, il auroit été inſeré ici tout comme le reſte.

Par *JEAN DOVE.*

LONDRES,
Aux Depens de l'Auteur. 1751.

RELATION

Fidele & Incontestable

DES

EFFETS Surprenans

DU

REMEDE SPECIFIQUE

Contre

Les Devoiemens d'Eau, & Flus de Sang, &c.

Le Sieur [illegible] CKBURN,

DOCTEUR en MEDECINE,

Depuis le Retablissement du dit Remede,

c'est à dire, depuis trois Mois.

Demontrés en Diverses CURES qu'il a operé, quand tout autre Remede avoit été essaié en vain, pendant plusieurs Années.

Ces Cures ne sont point obscures, mais sont publiés hautement, dans la même Ville, & avec les Circonstances qui les font paroitre; car s'il y avoit eu plusieurs ou quelque Personne sur lequel le Remede n'eut point eu d'Effet, on eut fait du Tort, il auroit été inseré ici tout comme le reste.

Par JEAN DOVE.

LONDRES,

Aux Depens de l'Auteur. 1753.

PRESENTED BY MUSEUM BRITANNICUM LADY BANKS

RELATION FIDELLE & INCONTESTABLE

DE

CURES tres Remarquables, &c. &c.

LA cauſe, la nature, le ſiege et lacure d'une Diarrhée ou flus d'aucune ſorte, ſe peuvent voir ſi clairement dans le Traité ſur ces maux du feu tres celebre le Sieur Cockburn : les mauvaiſes conjectures ſur ſes maux la, et encore plus mauvaiſes methodes de les guerir par les Medecins ordinaires, ſont là ſi diſtinctement demontrés, que ſi l'Auteur avoit été auſſi exact en ſon langage, qu'il l'a été en ſon explication de ces maux, ſon livre auroit été ſans reproche.

Ses livres ont été eſtimés dignes d'être traduits en trois ou quatre langues, et l'Auteur a reçu les remercimens des plus Savans de l'Europe. J'avois deſſein, quand j'ai commencé cette relation de donner un eſpece d'abregé du traité ſur les flus, ou au moins, d'y avoir ſouven recours ; mais parceque je voudrois ôter toute ocaſion aux moqueurs ſavants, et éviter l'imputation de pedanterie, et de paroitre ſavant ſur le fonds d'un autre, comme c'en eſt ſouvent la coutume, et de citer des auteurs, que je n' ai point lu, ni ne lirai ; je n'en dirai rien, j'obſerverai ſeulement que l'auteur y à traité ces maladies d'une maniere très claire et à la portée de tout le monde, et ſur ces Principes a imaginé un remede egal au mal, qui a été propoſé au public dans l'avertiſſement ſuivant.

AUCUN bien n'étant confié à qui que ce ſoit pour ſon avantage particulier, et comme je ſouhaite le bien d'autrui autant que le mien propre, et que je voudrois faire tout mon poſſible pour rendre les autres auſſi heureux qua je le ſuis, je me croirois coupable envers le public et moimême ſi je ne les avertiſſois pas que je poſſede le remede ſpecifique contre les Diarrhées, Dyſentories, pertes des femmes, et toutes ſortes de flus, du feu très célebre et fameux le ſieur Guillaume Cockburn, Docteur en Medecine, Membre du College des Medecins de la Societé Royale à Londres, et Medecin de la flotte du roi de la Grande Bretagne.

La haute reputation de ce remede du tems de ſon auteur, les complimens qu'il reçut à cette ocaſion du feu Roi Louis quatorze (qui donna ordre à ſon Envoyé à la Cour de Londres de traiter avec le ſuſdit ſieur pour ce remede, ce qui fut empêché par la Guetre qui ſuivint alors) ceux qu'il reçut de Guillaume III. Roi A'angleterre, et des Seigneurs commiſſaires de l'Amirauté de ce païs là les raports des Amiraux, Capitaines et Chirurgiens de mer, et d'autres qui ont été remis au Bureau de l'Amirauté, et qui y ſont actuellement, ceux encore des troupes de terre, comme auſſi le grand bien que cela a fait en gueriſſant des milliers de perſonnes, ſuffiſent pour me diſculper de l'acuſation de Charlatanerie : d'ailleurs je ne ſuis pas, Dieu merci, dans le cas d'être pouſſé à cela par neceſſité ; ſi j'avois

pu

pu me dépouiller de mon amour pour le Genre Humain, un avertiſſement de cette nature n'auroit jamais paru.

Tout le monde ſait que ces maux quand ils ataquent fortement, ou qu'ils ont une fois gagné pied, ſoutiennent les éforts de tous les remedes dont on ſe ſert à preſent pour les guerir, ſans en être ébranlés. Le grand dégât qu'ils font toujours dans les armées de terre et de mer, et ſur les vaiſſeaux qui navigent ſur la mer Mediterranée et dans les Indes en eſt un témoignage, comme auſſi le grand nombre de perſonnes qui meurent de dévoyemens dont ils ſont ſaiſis dans la petite verole, *&c.*

Un remede capable de faire tête à un mal ſi commun et en même tems ſi terrible merite bien l'atention du public ; d'autant plus que les ingrediens qui le compoſent ne ſont pas plus malfaiſans que le pain ou le vin, et le moien d'être ſur de ſon éficace c'eſt d'en faire l'épreuve ſur des perſonnes qui ſont ataqués de ces maux-là. Je tiens ce remede de mon Pere à qui le feu Sieur Cockburn l'avoit communiqué, et à qui il avoit auſſi donné pluſieurs manuſcrits très utiles, qu'il n'avoit montré à qui que ce ſoit, aiant pour lui une eſtime et une afection toute particuliere.

Je me ſuis cru obligé, vu la grande reputation de ce remede, d'avertir le public qu'il y a une telle choſe ; je ne fais la cour à perſonne pour qu'ils s'en ſervent, comme je l'ai deja dit je ne ſuis point dans la neceſſité de le pouſſer pour mon avantage particulier, on ſera comme on le trouvera à propos, je ſerai toujours content, aiant fait ce que je me croiois obligé de faire.

Il ſeroit hors de propos de dire ici aucune choſe de la reputation du ſieur Cockburn ; l'aplaudiſſement que l'Europe entiere a donné à tous ſes écrits, les louanges et les remercimens qu'il a reçu en perſonne & par lettres des plus celebres medecins de ſon tems le rendent inutile ; je n'ajouterai donc plus rien que d'avertir ceux qui voudront bien ſe ſervir de ce remede, qu'il ſe trouve chez moi à *Little Chelſea* près de Londres, et chez le ſieur *Jean Dove* in *Buſh-lane, Cannon-ſtreet, Londres.*

Little Chelſea
Ce Jan. 28, 1751. *Henri Baïſnier de la Touche.*

N. B. Ce remede n'eſt point du tout deſagréable au gout, et emporte la Fievre qui quelquefois accompagne le flus quelque violente qu'elle ſoit. Ce n'eſt point un aſtringent, mais il guerit en mettant les boyaux en leur état naturel, et en y empêchant une vicieuſe diſtillation des fluides.

A

On accorde une conſideration aux Capitaines de vaiſſeau et à tous ceux qui l'achetent en gros.

Cet avertiſſement, par tout ce que j'en ai pu aprendre, a été reçu du Public avec une aprobation univerſelle et non commune, pour laquelle je leur rends graces ; et je leur promets de ne point entreprendre de ſoutenir la reputation du remede, qui y eſt propoſé au public, ou de le favoriſer au dela de ce qu'il pourra ſoimême démontrer par les éfets ſalutaires et éficaces qu'il produira ſur ceux qui le prendront. Ce remede n'a jamais montré qu'il fut le moins du monde dangereux à prendre, pour ceux qui ſont afligés des maux dont il peut les guerir, ou même pour ceux qui ſe portent bien, quand on en prendroit la quantité d'une demi livre dans un jour ; l'epreuve en a été fait pluſieurs fois, et la conſequence en a été, que ceux qui étoient afligés des maux pour leſquels on le propoſe furent guéris beaucoup plutôt, et ceux qui ſe portoient bien et qui ont bien voulu en prendre de cette maniere n'en ont pas ſenti le moindre éfet. Pour montrer qu'on ne propoſe pas au public un remede de charlatan pour gagner de l'argent, j'ai trouvé que ce ſeroit à-propos de donner quelques exemples de ſon éficace, ce que je fais ici comme ils ſe ſont preſenté,

avec

avec cette remarque prealable, que si ce remede n'en gueriſſoit que quinze hors de vint, ce ne ſeroit point petite choſe, mais audela de l'éficace d'aucun remede de cette ſorte. Celui-ci a pourtant fait plus, je preſenterai au lecteur tous les cas que le papier me permettra d'inſerer, il en jugera alors lui meme ; car je promets, de le faire avec tout le deſintereſſement et fidelité poſſible.

I. CAS.

——SErvante du Sieur *Croger*, marchand de Tabac, demeurant dans *the Minories*, ſe plaignit à moi qu'elle avoit de grandes douleurs de tête et d'eſtomac, acompagnées de tranchées, et les reins ſi foibles, qu'elle avoit de la peine à ſe trainer ; ſon maitre et ſa maitreſſe s'atendoient qu'elle ſeroit obligée le lendemain de garder le lit ; ſon poux etoit violent, elle etoit bien brulante et altérée, ſa contenance languiſſante et abatue, et elle avoit plus de vint ſelles aqueuſes par jour, quelquefois quatre en moins d'une heure. Je lui donnai le remede à huit heures du matin un ſamedi, elle me dit avant midi, qu'elle ſe trouvoit mieux ; j'en doutai, elle me l'aſſura, en diſant qu'elle ſe ſentoit la tête, l'eſtomac et les boyaux libres, et qu'elle n'avoit point été ſi ſouvent à la ſelle comme auparavant. Le Sieur *Croger*, ſon maitre, paſſa chez moi pour des affaires ce ſoir là, et me dit que ſa ſervante ſe portoit mieux, qu'elle etoit vive et gaie ; je paſſai la voir le lendemain au ſoir, & elle me dit en preſence de ſon maitre et de ſa maitreſſe, qu'elle etoit à peu près rétablie, & qu'elle craignoit d'être guerie trop ſoudainement. En trois jours elle fut entierement guerie, quoiqu'elle eut été dans l'état que je l'ai repreſenté pendant l'eſpace de ſix ſemaines.

II. CAS.

PEndant que je traitois la perſonne ci deſſus, je fus apelé à une dame qui demeure proche de l'enſeigne du Coq en *Bow-lane*. On l'avoit tenu comme mourante dix jours avant que je viniſſe, et tout ce qu'un habile Apoticaire avoit pu faire n'avoit été d'aucun uſage. Quand je la vis, je ne voulus point m'en mêler, contant que les boyaux étant tout à fait écorchés, elle mourroit au premier jour, & le blâme tomberoit ſur moi. Ses filles m'aſſurent que ſi elle mouroit dans une heure, on n'acuſeroit ni moi ni le remede comme elle ne pouvoit que mourir dans l'état ou elle étoit. Je m'informai qui la traitoit, car ſi aucun autre pretendoit la guerir, je ne m'en mêlerois pas. On me repondit, qu'elle n'avoit d'autre remede à prendre qu'un cordial, car on eſtimoit ſon cas à l'épreuve des éforts de la medecine. Un Eccelſiaſtique qui la venoit voir, recommandoit la reſignation à la volonté de Dieu, contant comme une choſe impoſſible qu'elle en revint. Les choſes étant en cet état, je m'aprochai de ſon lit, je lui trouvai le poux bien violent, la langue noire et rude, et elle-même ſi acablée et en ſi grandes douleurs que quoiqu'elle couchat au ſecond étage ſur le derriere, on l'entendoit crier dans la rue. Elle avoit autour de trente ſelles en vint et quatre heures et avoit gardé le lit en cet état plus d'un mois, étant agée de ſoixante et ſeize ans. Il n'y avoit point de tems à perdre, d'ailleurs elle étoit trop foible pour ſuporter une purgation, et hors d'etat de lui pouvoir donner un lavement ; de ſorte que je lui donnai à dix heures ce ſoir là une boine doſe du remede, et le lendemain matin à dix heures je la trouvai ſans fievre, la langue en bon état naturel, et elle diſoit que quoiqu'elle fut encore très mal, elle étoit beaucoup mieux qu'auparavant et plus tranquille, mais que puiſqu'il faloit qu'elle mourut elle déſiroit qu'on la laiſſat en repos ; et pendant deux ou trois jours elle ne voulut plus prendre du remede, excepté de tems en tems la quantité d'un pois qu'on lui donnoit ſans qu'elle en ſut rien, enfin on la perſuada d'en prendre un Bolus le ſoir et le matin : Ses boyaux, quoique tourmentés auparavant, furent d'abord libres, ſes ſelles s'epaiſſirent, et diminuerent en nombre pendant deux ou trois jours, et depuis elle n'a eu qu'une ſelle reguliere chaque jour, elle eſt donc entierement guerie. L'Apoticaire, ſans ſavoir ce qui s'etoit fait, prononça deux fois ſa guériſon un miracle, mais d'abord qu'il aprit que cela s'etoit fait par ce remede, il le traita de bagatelle. La Dame eſt à cette heure en bonne

ſanté, prête à ateſter la verité de toutes les circonſtances de ce cas, comme auſſi ſes filles ſa famille et ſes voiſins.

III CAS.

LE ſieur *Cowper* demeurant en *Wheeler-ſtreet, Spittal-fields*, me pria de voir le ſieur *Beck*, ſon voiſin, qui étoit très mal d'une Diarrhée, et dont les boyaux (comme on croyoit) étoient ulcerés ; je paſſai chez lui, et le trouvai dans une diſpoſition d'eſprit parfaitement compoſée, ſans la moindre eſperance de vie, et à la verité je ne crus pas non plus que lui qu'il put vivre, et je fus blamé par quelques uns de mes amis d'avoir entrepris un ſujet qu'on eſtimoit abſolument perdu, ou il faloit certainement que l'homme cedat à la violence du mal, étant abandonné d'une perſonne d'autant de probité, de ſavoir et d'humanité que qui ce ſoit de ſa profeſſion. Il n'avoit pas de frequentes ſelles, mais un flus continuel ; et quand il s'aſſeioit dans ſon lit, cela couloit comme par une pipe perpendiculaire, et paroiſſoit comme de la matiere putrifiée ; il faiſoit peu d'urine, mais il y avoit un ſediment rouge juſqu'à milieu du verre, et il avoit de grandes tranchées dans les boyaux. Je lui donnai le remede ſans aucun preparatif, il le prenoit au commencement deux fois par jour, et apres, toutes le ſix heures. Les quatre premiers jours le remede n'eut d'autre éfet que de tranquiliſer ſes boyaux, ce qu'il avoit fait des le commencement ; j'eſtimois ſon cas parfaitement incurable, et au deſſus du pouvoir de la medecine. Il en étoit convaincu autant que moi, et tout à fait indifferent à l'egard de la vie ou de la mort, en diſant, *que la volonté du ſeigneur ſoit faite, ſi je vis tant mieux, ſi je meurs c'eſt la meme choſe, tout ira bien avec moi, je ſerai recu à la merci de Dieu par les merites de Chriſt, et Dieu aura ſoin de ma famille : Quand mon maitre m'apelle je ſuis prêt à obeir.* Je lui propoſai alors de le prendre toutes les trois heures, il s'y acorda, et me dit, qu'il le mangeroit tout le long du jour ſi on le vouloit, il le trouvoit ſalutaire ; je le quitai dans cette reſolution, ſans m'atendre de le plus voir en vie. A minuit cette nuit là ſon flus s'arêta tout d'un coup, apres une douleur très grande dans les boyaux pendant une demie heure ; il me fit ſavoir le lendemain qu'il ſe trouvoit beaucoup mieux ; mais comme je n'en fus informé que tard ce ſoir là, je n'y paſſai que le lendemain matin, je le trouvai alors foible, mais parfaitement gueri. Il ſe porte à cette heure très bien, et eſt prêt, comme auſſi ſes voiſins à ſatisfaire qui que ce ſoit de la verité de ce recit ; et ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que depuis il a eu des ſelles regulieres et a été exemt de fievre, ce qu'il n'avoit point été auparavant.

IV CAS.

LE ſieur *Kilford*, demeurant en *Gulſtone-Street, Whitt-Chapel*, Tailleur du Capitaine *Weſton*, dans ſon dernier voyage aux Indes, avoit eu le flus de ſang pendant ſeize mois, très ſouvent vint et quatre ſelles en un jour et une nuit ; il avoit eu toute l'aſſiſtance des Medecins et des Apoticaires que ſon argent avoit pu lui procurer, mais en vain, de maniere qu'il deſeſperoit d'être jamais gueri. Quand il s'adreſſa à moi, il étoit tout défait et beaucoup tourmenté dans les boyaux et l'eſtomac qui ne pouvoit contenir aucun aliment ; il prit le remede et en peu d'heures ſes boyaux furent parfaitement libres, et ſon eſtomac renforcé : en deux jours ſes ſelles s'epaiſſirent, et diminuerent en nombre : en ſix jours ſes forces et ſa contenance furent retablies, il etoit gaillard, avoit de l'apetit, et ſe portoit bien : il diſcontinua alors d'en prendre avantage (en depit de tout ce que je pus lui dire ;) ſon flus revint, il en reprit et fut gueri encore en peu de jours, et reſta bien pendant quelque tems ; mais negligeant de continuer, il a trois ou quatre ſelles par jour, ce qui ſe doit atribuer à ſa propre negligence. Mais comme il avoit fait un voyage aux Indes je le priai de me faire un recit de l'état du flus de ſang abord ſon vaiſſeau pendant ce voyage ; ce qu'il fit à peu pres en ces termes. " Nous perdimes ſoixante et dix-ſept † hommes dans

† *Il y a ordinairement en tout cent-dix ou cent-vint hommes abord des Vaiſſeaux de la Compagnie des Indes.*

" ce

" ce voyage, la plûpart par le flus de sang, qui en saisit plusieurs soudainement, les autres
" furent premierement ataqués du scorbut ; je les ai vu tourmentés, pousser des cris hor-
" ribles, et se rouler sur le pont en rendant du sang, jusqu'à ce qu'il ressemblat à une
" boucherie, et euxmêmes se remettre à la merci de Dieu ; je n'en ai jamais vu un qui
" en guerit, ni pendant le voyage, ni à terre, excepté quelques peu qui furent retablis par
" une Diete de vegetaux ; car quoiqu'il y eût un bon medecin au Fort *St. David*, il n'a
" jamais pu guerir un flus de sang, tant il sont opiniatres dans ses endroits là. Cette scene
" étoit le spectacle le plus horrible que j'aie jamais vu."

V CAS.

UN jeune monsieur demeurant à *Plaisterer's-Hall*, en *Addle-street*, étoit mal d'une Diarrhée et d'une Dysenterie alternativement ; il avoit été entre les mains des medecins pendant dixhuit mois inutilement, dont il en avoit passé quatre à la campagne, d'où il revint tout comme il y étoit alé : Il avoit depuis six jusqu'à trente selles en vint et quatre heures, et étoit si afoibli, qu'il se tenoit aux baluſtres pour monter l'escalier, et avoit des tranchées continuelles acompanées d'un teneſme. Il prit le remede pour la premiere fois un vendredi au soir, j'y passai le lundi suivant au matin, quand il me dit qu'il n'avoit point eu de selles les dernieres vint et cinq heures : Il continua de le prendre, et en peu de tems fut parfaitement bien ; ce qu'il ateſtera à tous ceux qui voudront s'en informer.

VI CAS.

LE Sieur *Cook* demeurant en *Mark-lane*, avoit été mal pendant plusieurs mois, d'un cours de ventre et d'un flus de sang, et par fois avoit des selles de toutes les couleurs et se levoit plus de dix fois pendant la nuit ; lui auſſi eut toute l'assistance que son argent pouvoit lui procurer, de sorte qu'il s'atendoit de mourir ; je pensois auſſi de même, car outre son flus, il etoit malade et abatu au dernier degré comme il le faloit bien puisqu'il avoit été saigné, purgé, clysteré, et avoit pris plusieurs vomitifs, jusqu'à être reduit au point de la mort ; il avoit encore la fievre, l'haleine courte, le poux fort bas, une toux violente, point d'apetit, des tranchées dans les boyaux, mal à l'estomac, et afoibli à un tel degré, que quoique le remede soit agréable et parfaitement salutaire à l'estomac, il avoit bien de la peine à le retenir, quoiqu'il fit deux doses de ce qu'il auroit du prendre en une ; enfin il en prit, et le lendemain se trouva mieux, après avoir dormi toute la nuit : En deux jours son flus diminua considerablement, sans être pourtant quitte de ses autres plaintes, de sorte qu'au bout de trois jours quand je passai chez lui, m'atendant de le trouver mort, je le trouvai entierement gueri de son flus, son apetit bon, et ses autres plaintes alors presque passées, seulement il n'avoit pas encore recouvert ses forces ; et si même il ne les avoit jamais recouvert, et qu'il n'eut pas été gueri de ces autres plaintes, il n'en faudroit pas blamer le remede, car nous ne l'avons jamais donné pour un remede universel, ou pretendu qu'il pouvoit resſuſciter les morts.

VII CAS.

MAIS le cas qui a le plus atiré l'atention du public, est celui de Mr. *Bertrand*, marchand de *Dublin*, à presént à *Londres*. Ce cas a été traité par nos Conoiſſeurs, comme si le remede n'y avoit pas montré son eficace, et que j'y eusse reçu un échec, pour éclaircir cette affaire j'ai la permiſſion de ce Monsieur de publier le cas comme il s'ensuit.

Quand à la requête d'un tres considerable marchand, je fus voir Mr. *Bertrand*, je le trouvai foible et chétif, tourmenté de tranchées, avec un teneſme presque continuel, et autour de quatorze selles aqueuses et sanglantes en vint et quatre heures. Il avoit été afligé d'une

d'une Diarrhée pendant plus de quinze ans, et il me dit, que cela lui avoit couté deux mille livres ſterlins, qu'il avoit conſulté en vain les plus habiles medecins de *Londres*, de *Dublin* et de *Montpelier*: ils lui diſoient qu'ils pouvoient arêter ſon flus, mais que la fievre s'enſuivroit, et que le remede ſeroit auſſi dangereux que le mal. Il ſe portoit alors un peu mieux qu'à l'ordinaire; car il avoit ſouvent gardé le lit, et avoit été abandonné des medecins comme mourant; mais quoiqu'il ne fut pas ſi mal alors qu'il l'avoit été par fois, ſa defiance du danger d'une gueriſon ſubite, le rendoit negligent à prendre le remede, et à obſerver un regime; apres avoir pourtant pris une purgation de rhubarbe et de canelle le matin, le ſoir il en prit un bolus, et le repeta toutes les douze heures, ſans autre êfet que de tranquilliſer ſes boyaux, et de lui ôter ſon teneſme: Le quatrieme jour il eut une intervalle entre ſes ſelles de ſept heures, elles furent auſſi un peu plus conſiſtentes; en trois autres jours il eut une intervalle de dix-ſept heures, puis de dixhuit, puis de vint et un, et ſes ſelles encore plus conſiſtentes, ſes boyaux tranquilles, ſans aucun violent retour de ſon mal, n'ayant pas plus de trois ou quatre ſelles après ces intervalles, quoique le tems fut toujours extremement froid, humide et changeant, et que luimême n'obſervat pas un regime propre, crainte d'être gueri trop tôt, à cauſe de ce qu'on lui avoit dit; et le plus je combattois cette opinion, le plus il doutoit la ſureté du remede, et la verité de ce que je lui diſois, comme il me l'a depuis avoué, car alors je lui étois parfaitement inconnu. Après cela comme les hemorrhoides lui vinrent, le remede fut mis à-part pendant quelque tems, étant ſoupçonné de les avoir fait venir, juſqu'à ce qu'au bout de trois ſemaines ſa Diarrhée retournant comme auparavant avec un teneſme preſque continuel, il le reprit toutes les quatre heures, obſervant un meilleur regime, il devint bientôt mieux, et aloit ou il vouloit ſans interruption, ayant des intervalles depuis douze juſqu'a plus de vint heures ſans aucun violent retour; et quoiqu'il ne ſoit pas encore parfaitement gueri, il a declaré ouvertement à tous ſes amis, et à moi pluſieurs fois (et ſa contenance le montre à tous) que ce remede lui a fait plus de bien que tout ce qu'il a pris pendant plus de quinze ans; car nul autre remede n'avoit jamais été ſufiſant pour le mettre en état de ne pas garder le lit à cette ſaiſon de l'année; de ſorte que je m'imagine que le lecteur deſintereſſé ne contera point ce cas ici deſhonorable au remede; d'autant plus que j'ai la permiſſion de Monſieur *Bertrand* de publier ceci, et auſſi d'en apeler au plus conſiderables Marchands François et Irlandois qui frequentent la Bourſe Royale, et qui connoiſſent ce cas, pour la verité de ce que je dis: Je n'aurois pas pris cette liberté ſi Monſieur *Bertrand* ne l'eut aprouvé.

Il continue à prendre le remede, et il croit avec moi que cela le guerira parfaitement. Mais comme le cas de ce Monſieur eſt auſſi extraordinaire qu'il ſe puiſſe, et qu'il ait été detenu de ce mal pendant ſi longtems, en dépit des éforts de la medecine, il n'eſt pas étonnant s'il requier plus de tems et de perſeverance qu'à l'ordinaire. Et cela n'eſt il pas fort ſuportable puiſqu'aucune fievre, ou mauvaiſe êfet s'en eſt enſuivie, et luimême eſt en aſſez bon état?

VIII. CAS

LE Sieur *Airs* demeurant en *Saracen's-head-yard*, *Camomile-ſtreet*, avoit gardé le lit quelque tems, étant detenu d'une Diarrhée violente, acompagnée de fievre; il avoit la langue blanche et ſeche, l'haleine très courte, et ſa conſtitution à peu près detruite, quoiqu'il fut naturellement robuſte, ſon poux inegal, ſon courage abatu. Je lui dis que j'eſſayerois de guerir ſon flus, mais que je n'entreprendrois pas la gueriſon de ſes autres plaintes. Sa femme me dit comme je ſortois, qu'il y avoit deux mois que le Dr. Hawes, medecin, lui avoit dit, qu'il ſoupçonnoit bien qu'il n'en reviendroit pas. Il avoit alors autour de vint ſelles aqueuſes ou plus par jour, et ſouvent quatre ou ſix pendant la nuit; il prit le remede un mardi au ſoir, le jeudi ſuivant je le trouvai aſſis et ſe promenant par la chambre, et ſon flus diminué; le lendemain, à mon inſçu, il ſe promena en *Moorfield*,

Je

Je le vis bientôt apres, ſon flus étoit bien, mais il avoit encore le poux fort inégal, et étoit bien abatu. Huit ou dix jours apres il s'en ala à *Newington* pour l'air ; il y but du lait pris du froid, et eut un retour de ſa Diarrhée, il ſoupa d'huitres, but du vin rouge chaud, et ſe coucha en aparence aſſez bien, mais il mourut en un quart d'heure : et quoique ſa femme et ſa mere fuſſent toutes deux dans la chambre, elles n'en ſçurent rien, juſqu'à ce qu'elles le trouverent mort au lit.

IX. CAS.

UN Enfant de Mrs. *Overton* demeurant en *Cannon-ſtreet*, agé de quatre ans, avoit eu pendant quelque tems autour de quatorze ſelles ſanglantes pendant la nuit, et étoit devenu un vrai ſquelette ; il prit le remede ſelon les inſtructions ; au bout de quatre jours j'y paſſai, et je le trouvai tout à fait gueri de ſa dyſenterie.

X. CAS.

UNE Dame que je n'ai droit de nommez, mais qui néanmoins aura la bonté de ſatisfaire aucune perſonne qui voudra paſſer chez elle, étoit ſujette à faire de fauſſes couches, avoit la Diarrhée, et une foibleſſe, ce qui la mettoient en danger d'une ſeconde beſſure ; elle a pris une portion de cette medecine, et ſe croit hors de ce danger-là.

XI. CAS.

MAdame *Bell*, demeurant en *Bull-wharf-lane*, agée de ſoixante et deux ans, avoit été affligée d'un flux de ſang violent pendant plus de deux ans, ayant plus de ſeize ſelles en vint et quatre heures ; elle prit du remede ſelon les inſtructions, et fut guerie en dix jours.

XII. CAS.

MAdame *Gibſon* demeurant dans le *Strand*, étoit extremement abatue d'une Diarrhée qui l'avoit detenu quatre ans, et apres avoir dépenſé en vain beaucoup de ſon fait pour ſe retablir, fut guerie en quatre jours par la moitié d'un pot du remede.

XIII. CAS.

UNE jeune femme, qui par une continuelle Hemorrhagie pendant deux ans apres une fauſſe couche fut tellement afoiblie et abatue qu'elle deſeſperoit d'être jamais ſoulagée fut guerie en quatre jours en prenant moins d'un pot du remede.

XIV. CAS.

UN jeune Monſieur, qui en a ſatisfait pluſieurs, et en ſatisfera tous ceux qui le voudront, après avoir eſſayé en vain pendant plus d'un an tout ce que les medecins et les eaux de *Bath* pouvoient faire, fut gueris par ce remede, en ſuivant les inſtructions, en autour de dix jours.

XV. CAS.

UNE pauvre Juive, demeurant en *Synagogue-yard*, en *Camomile-ſtreet*, avoit été detenue d'une Diarrhée pendant plus d'un an, ſans pouvoir avoir du ſoulagement, elle prit du remede ſelon les inſtructions, et fut guerie en cinq jours. Je la viſitai tous les matins, et le cinquiemme jour j'y trouvai deux Meſſieurs de la profeſſion qui l'avoient viſité

visite longtems auparavant ; ils me traiterent avec toute la politesse imaginable, et hairerent au remede tout le succes possible, disant, qu'il avoit fait plus en cinq jours, qu'ils n'avoient pu faire en un an.

XVI CAS.

UNE dame, demeurant en *Allhallows-Lane*, étoit detenue d'une Diarrhée & avoit plus de trente selles, en vint & quatre heures de tems ; elle prit en quatorze heures de tems un pot du remede, & fut entiérement guerie.

XVII CAS.

UNE Dame, à qui on avoit donné un trop grande dose de Quinquina, & qui en fut tellement purgée qu'on ne put l'arêter avec aucun astringent, ne prit qu'une seule dose du remede, dormit toute la nuit suivante, eut le lendemain matin une selle consistente, & est restée bien tout depuis.

XVIII CAS.

UNE femme detenue d'une complication de maux étoit estimé par les medecins des Hospitaux parfaitement incurable ; elle avoit entre autres maux une Diarrhée et Dysenterie violente, depuis plus de dix ans, comme aussi les fleurs blanches à un tel degré qu'on ne peut le décrire sans offenser ; elle prit le remede selon les instructions, et au bout de quatre jours elle se trouva mieux qu'elle n'avoit été pendant plusieurs années, au bout de huit jours elle me dit qu'elle se trouvoit parfaitement bien à l'egard de ces maux là, et quelques semaines après elle m'assura qu'elle continuoit de meme : Je la chargeai de revenir au moindre retour. Au bout de quatre mois elle me vint dire que les fleurs blanches commençoient encore à paroitre, je lui donnai un autre pot, et elle ne s'est plus plainte à moi depuis.

XIX CAS.

UNE Dame, dont je n'ai pas droit de mettre le nom, m'a pourtant permis de faire savoir au public, qu'étant extrememente abatue d'une Diarrhée, sans pouvoir être soulagée par aucun remede, elle fut guerie avec moins d'un pot de cet Electuaire ; qui en même tems la guerit d'un *Diabetes* ou flux d'urine, qui l'avoit affligé plusieurs années. Et quoique je ne puisse pas mettre son nom, j'ai la permission d'en apeler au sieur *Fuller*, demeurant en *Token-house-yard*, et au Sieur *Uffington*, demeurant en *Scots-yard*, tous deux de la famille, pour la verité de ce cas.

XX CAS.

UNE Personne de mon voisinage, qui avoit eu les fleurs blanches pendant longtems à un tres grand degré, fut beaucoup soulagée avec moins d'un pot du remede, et avec moins de deux fut entierement guerie ; et continue bien.

XXI CAS.

UN Ami du Sieur *Beck*, dont le cas est ci-dessus, vint à moi se plaignant d'un devoyement, d'un flux de sang, d'un flux d'urine, et d'un flux de semence involontaire ; il avoit eu toutes ces plaintes l'espace d'onze ans. Je lui dis, que je ne m'attendois point du tout que le remede put lui faire du bien dans un cas si extraordinaire, mais que neantmoins je lui en donnerois, ce que je fis. Au bout de dix jours il me dit qu'il se trouvoit beaucoup soulagé, car il dormoit à cette heure toute la nuit au lieu de se lever huit ou dix

dix fois comme auparavant ; que ſon flux de ſang étoit gueri ; que ſon flux d'urine, & ſon flux de ſemence involontaire étoient beaucoup diminués ; qu'il pouvoit retenu à preſent ſon urine pendant quelque tems, & qu'auparavant il étoit toujours moite.

CAS XXII.

LE Sieur *Oak*, Marchand vitrier en gros, demeurant en *Pudding-lane*, s'adreſſa à moi pour avoir un peu du remede pour une pauvre femme à *Hartlach*, bien connus d'une famille de reputation, qui y a une maiſon de campagne. Un medecin et un apoticaire la viſiterent juſqu'à ce qu'ils prononcerent ſon cas incurable, et au deſſus du pouvoir de la medecine ; en ces circonſtances, quand elle avoit depuis vint juſqu'à trente ſelles en vint & quatre heures, mon ami envoya querir le ſpecifique du Sieur *Cockburn* ; quand ils l'eurent à la compagne, on delibera ſi elle en prendroit, comme on s'imaginoit qu'il étoit impoſſible qu'elle en revint. Il fut arrêté qu'elle en prendroit le lendemain matin ; au bout de quatre jours on écrivit au Sieur *Oak* qu'en éfet elle n'en eut prendroit pas, ſon mal étant devenu un flux de ſang violent ; la femme rendant du ſang tout clair, qui en une demi heure s'endurciſſoit. (C'étoient les Hemorrhoïdes) La femme continuoit, pourtant à prendre le remede, & au bout de trois autres jours j'alai moimême la voir, et je la trouvai beaucoup mieux ; cinq jours après on écrivit qu'elle étoit parfaitement guerie, et en dix jours on m'ecrivit à moi une lettre de remercimens. Elle en donna à ſon enfant, qui n'avoit pas encore un an, & qui avoit un devoyement, & elle dit qu'il en fut d'abord gueri. La verité de ce recit eſt connu des deux familles ci-deſſus.

CAS XXIII.

UNE femme, dont le cas ſera ateſté quand on le voudra par des gens d'un caractere inconteſtable, avoit coutume d'être conſtipée à un tres grand degré, puis qu'ordinairement elle n'alloit à la ſelle qu'une fois en huit ou dix jours, elle avoit mal à la tête & à l'eſtomac, & ſon apetit bien mauvais ; on lui donnoit de tems en tems des purgations elle prit une doſe de ce remede le matin, & autant le ſoir en ſe couchant, & une autre doſe le lendemain matin, apres cette troiſieme doſe elle eut deux ſelles ce jour là, elle ſe trouva la tête et l'eſtomac libres, & ſon apetit revenu, & continue depuis ce tems là ſi bien qu'elle en eſt toute ſurpriſe. †

A ce cas je pourrois ajouter cinq autres de la même nature, & aux autres je pourrois ajouter plus d'une centaine, dont il y en a pluſieurs qui ſont auſſi remarquables qu'aucuns qui ſoient ici publiés, mais je finirai ici, ayant determiné de n'en pas publier un autre, car ſi ceux-ci ne ſuſent pas, dix mille n'auroient pas ſu. J'ai refuſé un grand nombre de depoſitions ſous ſerments de la nature de ceux ci-deſſus, choiſiſſant de le remettre ſur leur notorieté, & ſur ma propre connoiſſance. Laiſſons aller Philoſophes à raiſonner ſur ces éfets contraires du même remede ; je me contentant ſeulement d'en afirmer la verité ; je propoſerois à ceux qui ſont ſi habiles à developer les ſecrets de la nature d'informer le public pourquoi de couper en jeune taureau lui fait croire les cornes davantage, quand la même operation faite ſur un belier empêche les ſiennes de croitre. Nous voyons tous les jours dans nos boeufs & dans nos moutons la verité de ce que je propoſe.

Enfin

† *On pourra objecter que dans pluſieurs des cas, je n'ai pas nommé les perſonnes, ni leur demeure ; cela eſt vrai, & je ne le ferai jamais qu'à ceux à qui il importe de le ſavoir, & ceux-la ſeront pleinement ſatisfait que le public n'en a pas été impoſé le moins du monde dans cette narration ; l'auteur a ainſi agi parcequ'il trouve que c'eſt injuſte d'expoſer les infirmités de ſon prochain. On objectera encore que le remede eſt trop chér, un Louis, le pot ; à cela je repond que c'eſt trop dire, ſi on ne ſait point le prix des ingrediens ; d'ailleurs ce n'eſt pas plus cher que le billet d'un apoticaire, car ici, avec la benediction de Dieu, on eſt à peu prés ſur d'être gueri, & on ne depenſera pas beaucoup pour ce remede en vain.*

Enfin cela a fait bien du plaisir au Sieur *Boesnier de la Touche* & à moi-même (exclusivement d'aucune vûë mercenaire) que nous aïons pu soulager tant de de pauvres miserables, qui en éfet sans ce remede alloient periz.

Il faut remarquer une chose, on a dit ci-dessus ce que le remede a fait, non pas ce qu'il put faire : Car nous nous imaginons qu'il peut guerir aucun flux auquel les hommes, les femmes ou les enfans puissent être sujets, & qu'il peut aussi guerir la colique seche si commune dans *l'Amerique*, car ici il n'a jamais manqué de fortifier les boyaux, & de guerir aucun mal dont ils étoient attaqués, quoiqu'il ne fut point acompagné d'aucun flux.

On dira peut-être que la Publication de ces cas contredit à l'avertissement du Sieur *de la Touche*, à quoi je repends que non, car il est determiné de ne jamais publier aucun cas qu'il aura traité, ni de permettre à qui que ce soit de le faire ; car s'il eût voulu faire cela j'aurois pû beaucoup grossir cette narration par plusieurs de ses cas très remarquables ; je prendrai pourtant la liberté de dire une chose, c'est qu'il n'a pas manqué de guerir tous ceux à qui il a donné le remede.